

(Franc de Port.)

5^{me} année.

Sainte Anne de la Pocatière, 1^{er} mai 1866.

Numéro 13.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

*Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.*



ANNONCES:

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DU BLÉ.

DE LA PRÉPARATION DE LA SEMENCE.

Après le criblage, la seule préparation nécessaire est le chaulage, opération fort importante, qui a pour but principal de détruire, à la surface des grains de blé les poussières qui souvent servent à la production du blé noir et même du charbon.

Le chaulage, comme nous l'avons déjà dit les années précédentes, dans des articles spéciaux, s'opère de plusieurs manières et à l'aide de diverses substances. Quelquefois, on emploie la couperose dissoute dans l'eau, d'autres fois la potasse, etc. Mais de toutes les substances minérales, l'une des plus efficaces, des moins dangereuses à employer, des plus faciles et des moins dispendieuses, est la chaux, qui a donné son nom à l'opération.

Le chaulage se fait par aspersion et immersion. D'après la première méthode, tantôt on répand la chaux vive sur le grain, puis on verse dessus, en ayant la précaution de remuer sans cesse le mélange, autant d'eau qu'il est nécessaire pour l'éteindre et la transformer en bouillie; tantôt, après avoir éteint la chaux, on la répand sur le grain pour l'en imprégner entièrement à l'aide d'une spatule (palette).

Pour chauler par immersion, après avoir fait, comme précédemment, fuser la chaux jusqu'à ce qu'elle se délaie en consistance de bouillie fort claire, on y fait tremper le blé, on l'y remue à plusieurs reprises, de manière que chaque grain soit enroulé et soumis sur tous ses points à l'action caustique, et on ne le retire que plusieurs heures après.

La chaux bien employée est, à bon droit, considérée comme un des meilleurs préservatifs contre la carie (blé noir); cependant de nombreuses expériences ont démontré qu'on peut encore ajouter à son énergie, par l'addition d'une petite quantité de sel.

Pour rendre plus sensible les avantages du chaulage et l'efficacité de certaines substances, il est bon de mettre sous les yeux de nos lecteurs des expériences faites, avec un soin tout particulier, par un grand agronome, M. Mathieu de Dombasle. Ses essais ont été faits sur des grains atteints également de carie et infectés beaucoup plus qu'on ne les rencontre naturellement, même dans les circonstances les plus déplorables. Mille grains récoltés sur un terrain dont la semence avait été plongée pendant deux heures dans une solution de couperose et de sel commun, n'ont donné que neuf grains cariés. Mille autres grains provenant des mêmes semences, plongés pendant le même temps dans une solution de couperose seule, n'en ont donné que 8. Mille grains, provenant des mêmes semences plongés pendant 24 heures dans 12 gallons d'eau, dans laquelle on avait délayé 10 livres de chaux, ont produit 12 grains cariés. Enfin, mille grains, provenant encore des mêmes semences, plongés pendant 24 heures dans l'eau dans laquelle on avait délayé 10 livres de chaux mêlées à une faible quantité de sel commun, n'en ont produit que 2. Il est bon d'ajouter que sur le terrain dont la semence n'avait reçu aucune préparation, de mille grains on en avait recueilli 486 cariés.

Il résulte de ces essais que la couperose est un moyen puissant pour détruire la carie; malheureusement, quoiqu'on ait quelquefois exagéré ses dangers, l'emploi de cette substance pourrait ne pas être sans inconvénients en des mains inexpérimentées. La chaux d'ailleurs est, comme on vient de le voir d'un effet certain, surtout si on lui adjoint une petite quantité de sel. Nous croyons donc devoir recommander l'emploi de la chaux et du sel, de préférence à toute autre substance.

DE LA QUANTITÉ DE GRAINS À EMPLOYER POUR LE SEMIS.

Cette quantité varie ou plutôt doit varier en raison de circonstances fort différentes. Dans les bons terrains, chaque pied tallant beaucoup, il faut moins de semences que dans un terrain